RÉSISTONS ENSEMBLE
CONTRE LES VIOLENCES POLICIÈRES ET SÉCURITAIRES

Bulletin n°42 • mai 2006

Résistons ensemble c/o CICP, 21[ter], rue Voltaire, 75011 Paris | **Recevoir ce bulletin par Internet : resistons_ensemble@yahoo.com**
Pour le recevoir par la poste : envoyer un carnet de timbre pour dix numéros.

Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

Le soleil bleu

«Si Jean-Marie Le Pen dit: "le soleil est jaune", devrais-je dire qu'il est bleu?» vient d'affirmer Sarkozy. Le problème est que pour Le Pen le soleil n'est pas jaune, il est bleu, et que Sarkozy devient son porte parole. La preuve? Il reprend le slogan raciste lancé dans les années 80 par Le Pen, repris par de Villiers: *«La France, aimez-la ou quittez-la»*. La loi sur la réforme sur l'immigration (CESEDA) est la plus récente conséquence de la lepénisation du pouvoir. Mais elle est loin d'être la seule. Les rafles des immigrés, celles des manifestants, les expulsions en masse, la répression brutale des manifestations, les condamnations qui pleuvent... Ce n'est pas encore le fascisme, ni déjà une dictature policière, mais c'est déjà la répression policière et judiciaire massive de toute contestation sociale. Dès 1984, l'ancien premier ministre socialiste Laurent Fabius affirmait que *«Le Pen posait des bonnes questions, mais donnait des mauvaises réponses»*. Ensuite le PS donnait ses « bonnes réponses » aux «bonnes questions» de Le Pen: la politique sécuritaire. Sarkozy n'a fait que chausser les bottes de la gauche plurielle. Actuellement il profite de la crise du régime, secoué par la contestation sociale et miné par ses magouilles internes, pour à aller encore plus loin. Le soleil bleu de Sarkozy est un appel pour se regrouper autour d'un «homme fort» providentiel.

Lancer des cris d'effroi devant cette marche vers la dictature ne sert à rien. Non plus d'attendre les élections de 2007. La première chose à faire c'est engager et élargir, sur tous les fronts, la lutte contre la répression, pour l'amnistie des révoltés de novembre, des étudiants, des lycéens, contre les rafles et expulsion des sans-papiers, pour leur régularisation, contre les discriminations racistes. Autrement le soleil sera bleu... Et pour tout le monde.

> Après les contrats poubelles (CPE, CNE) l'immigration «jetable»

La loi Sarkozy modifiant le CESEDA est une agression grave de plus contre les immigrés. C'est la remise en cause de la carte de séjour automatique pour de 10 ans de séjour. C'est les mariages mixtes rendus extrêmement difficiles et ses conditions humiliantes. C'est le droit au regroupement familial remis en cause par des conditions arbitraires et extrêmes. C'est l'examen «contrat d'intégration républicaine» pour les candidats à la carte de séjour – un «examen» arbitraire et raciste à subir. En revanche les intellectuels les plus qualifiés professionnellement des pays pauvres pourront être écrémés à bon compte par l'«immigration choisie».
Acceptons-nous de vivre dans une telle société?

> D'abord la matraque, la sentence, puis la cage

Pour ceux qui en douteraient encore, la réponse gouvernementale aux mouvements sociaux de l'année passé, les lycéens contre la loi Fillon, les révoltes de novembre, la lutte contre la loi «pas de chances pour l'égalité» et le CNE, nous rappelle brutalement le rôle principalement répressif de l'institution policière judiciaire et pénitentiaire. En novembre, le bilan atteint plus de 5000 interpellations et 850 incarcérations et pour ce printemps, alors que des procès sont encore à venir, on a assisté à quelques 4300 arrestations et plus de 400 condamnations dont 71 peines de prison ferme. Ils embarquent en masse, appliquent la procédure ultrarapide de comparution immédiate et condamnent dans la foulée à de la prison ferme sur les seuls PV des policiers et la présence sur les lieux des accusés. Rien de bâclé là-dedans, juste des tribunaux qui font leur taf et appliquent la loi avec tout son arsenal sécuritaire garant de «l'ordre social». Les instructions de rapidité et de fermeté express de plusieurs ministres, comme celle du garde des sceaux, nous rappelle qui servent ces institutions et nous montre combien cette répression est politique et vise à étouffer une révolte qui remet en cause cet «ordre» profondément inégalitaire. Alors soyons solidaires de tous les inculpés de toutes les révoltes!

Alexis Violet est parti, un cancer a eu sa peau. C'était un rebelle, un révolté, un révolutionnaire, un ami, un camarade. Combattant sans crainte et de longue date contre les violences policières avec Maurice Rajfus, il était aussi membre du notre réseau. Il va être enterré le mercredi 10 mai à 15h30 au cimetière de Clichy-Sud (92), Rue Chance Milly, métro: Mairie de Clichy (ligne 13). Soyons là. Et ne l'oublions pas.

> CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Selon que vous soyez gendarme ou délinquant... Le gendarme Salesses, qui avait tué Aurélien Joux le 10 mars 2003 à Feurs, condamné en première instance à 18 mois de prison avec sursis, sans inscription au casier B2 (ce qui fait qu'il reste dans la gendarmerie), était jugé en appel le 20 avril dernier à Lyon. Le juge Finidori et l'avocate générale ont, une fois n'est pas coutume, passé leur temps à trouver des excuses à l'assassin ! *«vous avez agi par instinct, par réflexes, il n'y a pas de honte à le dire»*... L'avocate générale, alors que le parquet avait fait appel, a requis la même peine, se refusant à demander une interdiction de port d'arme et l'inscription au B2 (car *«certaines peines peuvent atteindre l'humiliation, mais ce n'est pas le sens de cette peine là»*, le gendarme ayant été déjà assez puni d'être muté au standard). Finalement, c'est encore une fois pour les victimes des forces de l'ordre que le procès aura été le plus dur, la famille d'Aurélien, partie civile, ayant été traitée avec mépris dans sa volonté de connaître la vérité. Verdict le 1er juin.

Eric Blaise, on lâche pas l'affaire C'était en Novembre 2005, au moment des révoltes, Eric Blaise, 28 ans, est interpellé avec des amis alors qu'il s'amusait à tirer sur des canettes de bière avec un simple pistolet à billes. Il est condamné en comparution immédiate à quatre mois de prison dont deux mois ferme. Il rentre le samedi 12 novembre à Fleury-Mérogis, il est retrouvé mort le dimanche matin. Pour l'administration pénitentiaire, Eric se serait donné la mort en se projetant contre les murs de sa cellule. Pourtant sa dernière lettre en prison contredit la thèse du suicide, et les photos prises par la famille à la morgue, visage recouvert de bleu, semblent au contraire indiquer que des violences lui ont été portées. Face aux interrogations de ses proches l'administration pénitentiaire ainsi que substitut du procureur restent muets. La famille a porté plainte, une instruction est ouverte.
Infos : http://www.prison.eu.org/rubrique.php3?id_rubrique=1458

Criminaliser les résistances Le 29 mars, E. Raoult déposait à l'assemblée nationale une proposition de loi visant a *«encadrer la dispersion et les débordements lors des manifestations et attroupements»*, un remake de la loi «anti-casseurs» votée en 1970 en vue de réprimer ces manifestants indisciplinés en instituant la responsabilité collective, finalement abrogée. Notons que ces derniers mois, les tribunaux n'ont pas attendu cette éventuelle loi pour condamner à tour de bras avec, pour argument a peine voilé, celui de dire « puisque vous y étiez, c'est que vous êtes coupable ». Finalement l'esprit de cette loi serait de criminaliser, encore plus, tout ce qui sort du contrôle strict des institutions, c'est-à-dire, en simplifiant, des parades République/Nation. Ainsi ce nouveau projet prévoit de punir de six mois à un an de prison toute occupation d'un bâtiment, qu'il soit privé ou public (administratif, scientifique ou culturel)...

Brûlé par une bombe lacrymogène *«Lors de la manifestation le 4 avril à Lille, Boulevard de la Liberté, à environ 17h30, nous étions encore environ 300 devant les CRS. Quelques jets de bouteilles aux avants postes et les force de l'ordre ont décidé la dispersion. J'étais derrière le groupe de manifestant lorsqu'ils ont tiré les lacrymogènes. Une des bombes, du moins un des galets qui les composent, est tombée dans ma capuche. Mon Keffié, mon sweat, et mon blouson ont brûlé dans la partie dorsale, et le haut de mon dos par la même occasion. Bilan: brûlure au 3e degré, en attente d'une éventuelle greffe. Je recherche des témoins, et surtout des photos qui ont été prises par des manifestants quand j'attendais les pompiers !»*
Mail : defense-collective-des-anti-CPE@googlegroups.com

Justice pour Cyril ! Lors de la manifestation du 18 mars place de la Nation à Paris, une charge de CRS dans un mouvement de recul laisse, gisant sur le pavé, le syndicaliste Cyril Ferez. Après trois semaines de coma, il se remet doucement de ce drame. Jusqu'à présent les informations distillées au compte goûte par l'Inspection Générale des Services témoigne d'une volonté d'enterrer l'affaire. Les caméras de vidéosurveillance de la Place de la Nation n'auraient pas fonctionné ce jour-là et les centaines de photos ou de films pris ce 18 mars ne seraient pas probants... Depuis le 27 avril une instruction judiciaire est enfin ouverte ...
Infos, soutien, images : http://justicepourcyril.zeblog.com/

Il y a six mois Bouna, Zyed, Muhittin Le 27 octobre 2005 Bouna Traore et Zyed Benna sont morts, Muhittin Altun est grièvement blessé. Aussitôt l'État s'efforce de couvrir ses tortionnaires sans manquer de dénigrer les adolescents, tactique classique. Sauf qu'ils n'ont rien à leur mettre sur le dos. Onze flics armés de Flash Ball pour certains qui coursent trois jeunes, l'enregistrement radio : *«les deux individus sont localisés et en train d'enjamber pour aller sur le site EDF»*, *«s'ils rentrent sur le site, je ne donne pas cher de leur peau»*, tous sont de retour au poste 22 minutes avant l'électrocution... Depuis, ni Sakozy ni De Villepin, ne sont revenus sur leurs propos. Les avocats de la famille demandent, dans une requête au ministre de l'intérieur, la reconnaissance d'une «faute» de la police... **Contact : adm_association@yahoo.fr**

> SUR LE ViF *Répression par intimidation*

Le 7 avril, 21h, la trentaine de personnes venues pour un rassemblement contre la loi sur « l'égalité des chances » au métro Arts-et-Métiers se dispersent. Plus loin cinq CRS bloquent trois lycéens. *«Contrôle d'identité, fouille, attente... dans le véhicule, une des parois présente deux importantes traces de sang. Nous avons été emmenés dans le parking en sous-sol du commissariat du 11e. Là, des barrières séparaient les "majeurs avec papiers" des "majeurs sans papiers" et des "mineurs". Devant nous, les policiers se sont interrogés sur le motif qu'ils allaient devoir donner pour justifier notre interpellation... "T'as intérêt à arrêter les manifs, sinon tu vas te prendre une grosse claque dans la gueule", a dit un policier au plus jeune d'entre nous. À notre libération, un officier nous a lancé laconiquement qu'il s'agissait du "couvre-feu de Sarkozy"... Quoi qu'il en soit, il s'agit de tentatives d'intimidation, une forme de répression. Inutile de préciser qu'en agissant ainsi, ils cherchent à écraser des individus qui seraient susceptibles de poser des problèmes à l'ordre établi.»*
Le témoignage dans son intégralité sur http://resistons.lautre.net/

> AGiR



Procès de La Rumeur le groupe rap se tiendra **le jeudi 11 mai à 13h30 tribunal de paris à la 11e chambre de la cour d'appel. Solidarité ! Venez nombreux pour les soutenir !**

Manifestation nationale **contre la modification de la loi CESEDA, le samedi 13 mai à 15h,** place de la République à Paris

Nous les prenons sous notre protection ! Appel du Réseau Education Sans Frontières. *«Le 30 juin 2006, le sursis accordé aux élèves sans papiers et à leurs parents tombera. Des milliers d'enfants, de jeunes et leurs familles risquent l'expulsion en masse, verront leur avenir et leur vie même anéantis...»* **Pétition : http://www.educationsansfrontieres.org/**

Procès en cascade, suite aux arrestations pendant les luttes contre la loi sur l'(in-) « égalité des chances » et le CNE, soyons nombreux pour les soutenir, une liste pas forcément complète des procès à venir est consultable à l'adresse http://resistons.lautre.net/article.php3?id_article=268

Résistance à la répression **À Lyon :** un collectif s'est formé, soutien aux inculpé-e-s et à leurs proches, actions anti-répression, contact : soutien-inculpes@no-log.org
À Paris : Collectif anti-répression du mouvement social du printemps 2006, contact : defensecollectivecpe@yahoo.fr, infos : http://repression2006.blogspot.com/

L'Assemblée de Montreuil se réunit, depuis novembre 2005, en solidarité avec les émeutiers, pour réagir contre la répression et la prison, **tous les jeudis à partir de 19h Bourse du travail de Montreuil,** 24, rue de Paris, 93 100 Montreuil, M° Croix-de-Chavaux. Contact : réunionmontreuil@no-log.org